Des portiques installés « pour protéger la route »

Les poids lourds, bus et camping-cars ne peuvent désormais plus emprunter la rue de Saint-Valéry, fragilisée par l'érosion des falaises.

Is ont été installés à la mi-octobre, de part et d'autre de la rue Saint-Valéry. Les deux portiques visent à interdire l'accès à la rue de Saint-Valery, qui longe le front de mer, aux véhicules pesant plus de 3,5 tonnes et mesurant plus de 2 mètres de hauteur. Les poids lourds mais aussi les bus et les campings-cars ne pourront plus emprunter l'axe, rendu fragile par l'érosion de la falaise qu'il surplombe.

La décision d'installer les portiques a été prise par le maire Marthe Sueur. «Il y a des panneaux devant l'église et la mairie ainsi que de l'autre côté de la rue Saint-Valery qui interdisent l'accès aux plus de 3,5 tonnes, rappelle l'élue. On pensait que les gens allaient être responsables mais comme ce n'est pas le cas, il fallait prendre des mesures. » La ville possédait les deux portiques depuis déjà plusieurs années dans ses ateliers.

Marthe Sueur assure qu'elle met en œuvre «une politique pour protéger la route» depuis le début de son premier mandat, au printemps 2008.

D'autres transformations dans les années à venir

Cette promenade en bord de mer, qui offre notamment des places de parking pour les touristes venant admirer la vue sur



Désormais, seules les voitures et les deux-roues peuvent circuler.

les falaises, pourrait subir de profondes transformations dans les années à venir. Le syndicat mixte Baie de Somme grand littoral picard planche sur le renouveau du chef-lieu de canton. Cela passera par des aménagements et donc des modifications du cadre de vie. Lors d'une réunion organisée par le syndicat mixte début octobre avec « des élus et des habitants représentatifs de la population », la possibilité de transformer une partie de la rue en promenade piétonne avait été évoquée. Les

parkings accueillant les visiteurs pourraient également être installés à d'autres endroits en ville.

Mais il faudra encore patienter avant que la ville d'Ault de demain ne voit le jour. Le projet mené par le Syndicat mixte sera d'abord présenté à la population qui pourra donner son avis. L'anée 2015 sera consacrée au montage des dossiers de demande de financements. Les premiers coups de pioche pourraient avoir lieu courant 2017.